



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2024

Le 1^{er} février 2024 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 26 janvier 2024.

Monsieur BAGUET, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'appel nominal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, M. Pascal LOUAP, Mme Jeanne DEFRANOUX, M. Michel AMAR, Mme Béatrice BELLiard, Mme Sandy VETILLART, M. Philippe TELLINI, Mme Isaure DE BEAUVAL, M. Pierre DENIZIOT, Mme Elisabeth DE MAISTRE, M. Jean-Claude MARQUEZ, Mme Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, M. Claude ROCHER, Mme Armelle GENDARME, M. Emmanuel BAVIERE, Mme Stéphanie MOLTON, M. Alain MATHIOUDAKIS, Mme Blandine DE JOUSSINEAU, Mme Christine LAVARDE-BOEDA, Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, M. André DE BUSSY, M. Maurice GILLE, M. Sidi DAHMANI, Mme Emmanuelle BONNEHON, M. Vittorio BACCHETTA, Mme Dorine BOURNETON, Mme Joumana SELFANI, M. Nicolas MARGUERAT, Mme Cathy VEILLET, Mme Charlotte LUKSENBERG, M. Philippe MARAVAL, M. Bertrand AUCLAIR, Mme Marie THOMAS, Mme Laurence DICKO, M. Guillaume BAZIN, M. Yann-Maël LARHER, Mme Constance PELAPRAT, M. Xavier LAISSUS-PASQUALINI, M. Hilaire MULTON, Mme Clémence MAZEAUD, M. Antoine DE JERPHANION, M. Denys ALAPETITE, M. Evangelos VATZIAS, Mme Baï-Audrey ACHIDI MARTIANO, Mme Judith SHAN, M. Laurent MOLARD, Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, Mme Geneviève TEIL.

EXCUSÉS REPRÉSENTÉ(S) :

| | |
|---------------------------|--|
| M. Bertrand-Pierre GALEY | qui a donné pouvoir à Mme Marie-Laure GODIN |
| M. Thomas CLÉMENT | qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARQUEZ |
| M. Olivier CARAGE | qui a donné pouvoir à M. André de BUSSY |
| Mme Marie-Laure FOUASSIER | qui a donné pouvoir à Mme Jeanne DEFRANOUX |
| Mme Agathe RINAUDO | qui a donné pouvoir à Mme Joumana SELFANI |
| Mme Marie-Noëlle CHAROY | qui a donné pouvoir à M. Michel AMAR |

Monsieur Thomas CLÉMENT a donné procuration à Monsieur Jean-Claude MARQUEZ jusqu'au point 2.
Monsieur Bertrand-Pierre GALEY a donné procuration à Madame Marie-Laure GODIN jusqu'au point 3.
Départ de Madame Clémence MAZEAUD qui a donné procuration à Monsieur Antoine de JERPHANION à partir du point 6.

Monsieur Guillaume BAZIN a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Je vous propose de commencer notre séance.

Avant de procéder à l'appel nominal, nous allons installer une nouvelle conseillère municipale, Mme TEIL. Je ne sais pas si elle est arrivée ? Elle est là. Bienvenue au Conseil municipal.

J'ai reçu la démission de Rémi LESCŒUR le 20 décembre dernier.

Rémi LESCŒUR a été élu une première fois en 2001 durant le mandat 2001-2008 et l'a été à nouveau en 2020. Il a fait un peu plus d'une dizaine d'années parmi nous. Nous le remercions pour sa participation active.

Madame TEIL le remplace, bienvenue, Madame TEIL.

(Il est procédé à l'appel nominal.)

Monsieur ROCHER devient le doyen du Conseil municipal puisque c'était Rémi LESCŒUR, félicitations.

(Applaudissements.)

Le quorum est largement atteint. Merci mes chers collègues.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2023

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Y a-t-il des questions ? Non. Je mets aux voix.

En l'absence de commentaires, le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas.

En l'absence d'autres remarques et de questions sur ce point, le Conseil municipal prend acte du compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal au Maire.

COMMUNICATIONS SUR L'ACTUALITÉ DE GPSO

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Vous avez le document sur table. Il est assez dense. Je profite de l'occasion pour remercier du fond du cœur les services, notamment la permanence hivernale de GPSO, qui a dû travailler trois jours durant au mois de janvier. L'épisode neigeux n'a pas été très sévère, mais il a malheureusement été suivi d'un grand froid, avec des routes un peu gelées. Vous avez le compte rendu.

Collecte des sapins

56 tonnes ont été collectées dans 40 espaces différents. Je suis toujours surpris. Nos espaces sont assez bien répartis à Boulogne-Billancourt, mais certains continuent pourtant à déposer leur sapin en dehors des enclos ; cela est regrettable et les services de GPSO sont donc obligés de faire une tournée pour les récupérer. Ce n'est pas respectueux du développement durable. Les sapins sont ensuite entièrement broyés pour servir de compost ou de bois de chauffage. Il faut poursuivre cette belle opération. Petit à petit, nous arriverons à collecter tous les sapins.

Collecte des déchets alimentaires

Le déploiement se poursuit avec – soyons objectifs – quelques difficultés. Il est parfois difficile de gérer la distribution des bios seaux et la collecte des bacs marrons, qui viennent s'ajouter aux bacs gris et jaune dans les copropriétés. La concordance de calendrier entre les deux n'est pas toujours bonne. Cependant, nous avançons bien. Ce matin, j'avais une réunion avec les présidents des Territoires et celui du SYCTOM et ce dernier a souligné le fait que notre territoire était l'un des plus avancés pour cette collecte de déchets alimentaires. Il faut poursuivre sur ce rythme.

Déchetterie

Les règles d'accès à la déchetterie du territoire ont été modifiées. A priori, d'après les premiers retours depuis le 2 janvier, tout se passe bien. Il s'agissait surtout d'adapter le calendrier et l'accessibilité à notre déchetterie de Meudon, que nous gérons désormais à la place du SYCTOM, et le mélange entre particuliers et professionnels. Cela se passe bien pour les professionnels, nous espérons qu'ils utiliseront cette déchetterie au maximum pour éviter que ces déchets (carrelage, peinture, maçonnerie) soient laissés sur les trottoirs de notre commune.

Sécurisation des trottoirs pour les piétons et mise en stationnement payant des deux-roues

Nous vous avons donné les chiffres. Cela se passe globalement bien. La police municipale a constaté une véritable libération des trottoirs. Environ 30 % des scooters ont libéré les trottoirs du jour au lendemain. Les gens ne faisaient pas l'effort d'utiliser le parking en sous-sol de leur entreprise ou leur propre parking. La verbalisation est efficace et permet de libérer l'espace public. 1 300 personnes sont déjà inscrites ; certaines ont pris des forfaits.

La séance des vœux aux seniors qui s'est déroulée à la Seine Musicale hier a accueilli plus de 1 000 personnes. Plusieurs d'entre elles ont constaté que les scooters disparaissaient des trottoirs. Il y a des récalcitrants malgré tout. La police municipale a commencé à verbaliser avec environ 70 PV sur la Ville ; ce qui n'est pas un chiffre extraordinaire, et qui, je pense, diminuera au fil du temps.

Stations et ateliers vélo

Leur installation se poursuit dans les différentes rues de Boulogne-Billancourt. Cela se passe bien. Les gens les utilisent. Surtout, elles restent en bon état, rien n'est dégradé, ce qui est une bonne chose. Je m'inquiétais notamment pour les petites clés pour réparer les freins.

Malheureusement, ce n'est pas le cas pour les bornes de recharge électriques des voitures. Certains les arrachent. Nous étudions comment éviter ces dégradations avec GPSO. Nous n'avons pas beaucoup de bornes de recharge à Boulogne-Billancourt, et elles sont dégradées... Je ne comprends pas l'intérêt ! Cela fait partie des mystères de la nature humaine.

PCAET

Un bilan a été présenté au Conseil de territoire du 13 décembre. Il est intéressant à lire et présente les actions pour l'écocitoyenneté, l'Observatoire de la biodiversité et les travaux dans l'espace public à Boulogne-Billancourt. Je rappelle que nous avons voté un plan pluriannuel d'investissements (PPI) de plus de 350 M€. Nous accélérons donc le rythme des travaux sur les espaces publics.

Nous aurons enfin, après trois ans, le démarrage de la prolongation du mail vert du Maréchal Juin de la rue de Billancourt jusqu'à la Seine. Les travaux commencent bientôt. Nous avons fait voter les Boulonnais lors de nombreuses réunions et nous appliquons ce qui a été approuvé par les riverains. Nous commencerons la semaine prochaine par l'abattage de quelques arbres. Nous irons jusqu'à la Seine. C'est intéressant pour les Boulonnais, d'autant que nous venons de refaire le port Legrand. Mme Lavarde en parlera tout à l'heure, l'aménagement du Port Legrand fait partie des grands projets à venir de la Ville.

Les arbres sont un sujet sensible. Nous venons d'en faire un état des lieux dans les cours d'écoles, de crèches et sur les marchés alimentaires. Nous avons connu deux graves incidents : un arbre est tombé dans une cour de crèche une nuit et un autre dans une cour d'école maternelle pendant les vacances de Noël. Heureusement, aucun enfant n'était présent ; nous avons donc échappé au pire. J'ai donné des consignes très strictes sur le sujet à GPSO : dès qu'il y a doute sur l'état sanitaire d'un arbre, il faut couper. Compte tenu des dégâts causés par ces deux arbres, nous allons renforcer encore plus leur suivi sur l'ensemble des communes de GPSO.

Nous nous sommes réunis en bureau des maires de GPSO mardi 30 janvier, nous sommes tous d'accord.

Quand un arbre est malade, nous le couperons et nous le remplacerons. Si quelqu'un souhaite tenir une autre position, il ira s'expliquer avec les familles en question.

S'agissant des travaux dans l'espace public, pour chaque rue, nous essayons au maximum de transformer les zones imperméables en zones perméables.

Des questions sur les activités de GPSO ? Il n'y en a pas.

Le Conseil municipal prend acte de la communication.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Avant de commencer par notre point 1 de l'ordre du jour, deux informations politiques.

J'ai reçu un courrier de Mme SHAN et de M. MOLARD qui nous ont annoncé qu'ils siégeront désormais ensemble dans un groupe. Je précise que notre règlement intérieur ne prévoit pas de groupe à partir de deux. Le groupe Écologistes et Solidaires se scinde en deux.

Comment souhaitez-vous l'appeler, Social-Écologie, Madame SHAN ?

Mme Judith SHAN.- Oui.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Et le groupe de Mme RAPILLY-FERNIOT et Mme TEIL, comment s'appelle-t-il ? Vous gardez le nom original ?

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT.- Les Écologistes, c'est très bien.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Pouvez-vous me l'écrire afin de faire les choses en bonne et due forme ? Je n'ai pas reçu de courrier de votre part.

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT.- Je vous fais un courrier tout de suite.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Nous aurons donc Les Écologistes d'un côté et, de l'autre, Social-Écologie. Nous essayerons de ne pas nous perdre.

Au moment où l'opposition se sépare, notre majorité s'élargit. Antoine de JERPHANION, Clémence MAZEAUD, Hilaire MULTON et Denys ALAPETITE m'ont informé qu'ils rejoignent la majorité, après avoir dissous leur groupe. D'un côté, il y a l'union et de l'autre la séparation !

Vous n'êtes pas d'accord, Monsieur MOLARD ? C'est pourtant la réalité. C'est un constat et non un jugement politique.

À la suite de ces bonnes nouvelles pour la majorité, débutons notre ordre du jour.

1. Élection d'un adjoint au Maire

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Je vous propose la candidature d'Antoine de JERPHANION.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

Conseillers inscrits : 55

Conseillers présents : 49

Nombre de procurations : 6

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 55

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 52

Antoine de JERPHANION : 52 voix

Monsieur Antoine de JERPHANION est élu Maire-adjoint.

La délibération n° 1 est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Monsieur de JERPHANION, je vous invite à venir.

(Applaudissements.)

Je vous remets votre écharpe de Maire-adjoint et je vous invite à prendre place à la tribune des adjoints, entre M. BACCHETA et Mme de JOUSSINEAU. Nous ferons une photo après le conseil, si vous en êtes d'accord.

Je donnerai les délégations à l'adjoint et aux nouveaux conseillers délégués dans les jours à venir.

2. Fixation du montant des indemnités de fonction des élus

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Notre majorité s'élargit, et je vais donner des délégations aux nouveaux conseillers municipaux qui nous rejoignent, puisque tous les conseillers municipaux de la majorité en ont une. Avec l'accueil du nouvel adjoint, il faut donc répartir le tout dans l'enveloppe existante.

Je voudrais d'ailleurs remercier Mme GODIN qui a accepté de ne pas percevoir d'indemnité.

En ce qui me concerne, j'avais droit à une indemnité à un certain pourcentage. J'étais à 10 %, je vais passer à zéro.

Avis de la Commission des finances sur ce sujet.

M. Nicolas MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- La Commission des finances rend un avis favorable à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Avis favorable à l'unanimité, Mme RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Des questions sur cette délibération ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix.

La délibération n° 2 est adoptée à l'unanimité.

3. Désignation d'un élu à la Commission de l'Urbanisme et des Travaux

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- En remplacement de M. LESCEUR, je vous propose de désigner Mme TEIL, si elle en est d'accord, poste pour poste ; c'est la règle appliquée jusqu'à présent.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Non. Voulez-vous un vote à bulletin secret ? Non.

(Il est procédé au vote à main levée.)

Conseillers inscrits : 55

Conseillers présents : 51

Nombre de procurations : 4

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 55

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de suffrages exprimés : 55

À l'unanimité, Mme TEIL est désignée pour siéger à la Commission de l'Urbanisme.

La délibération n° 3 est adoptée à l'unanimité.

4. GPSO - Élection d'un représentant de la Ville au conseil de territoire

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Cela fait suite à la démission de M. Rémi LESCŒUR. J'ai reçu trois candidatures pour le poste : Mme Geneviève TEIL, M. Laurent MOLARD et Mme Baï-Audrey ACHIDI-MARTIANO. Avons-nous des bulletins de vote à distribuer ? Les trois noms plus un bulletin blanc.

Je rappelle à la nouvelle majorité municipale plus élargie que j'ai pris l'engagement qu'un élu de l'opposition siégerait à GPSO, puisque M. LESCŒUR était dans l'opposition.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

Conseillers inscrits : 55

Conseillers présents : 51

Nombre de procurations : 4

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 55

Nombre de bulletins blancs : 47

Nombre de suffrages exprimés : 8

Madame ACHIDI : 3 voix. Monsieur MOLARD : 3 voix. Madame TEIL : 2 voix.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Le plus âgé étant M. MOLARD, il est donc élu.

(Applaudissements.)

Monsieur Laurent MOLARD est élu représentant de la commune au sein du Conseil Territorial de l'Établissement Public Grand Paris Seine Ouest.

5. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023

Mme Jeanne DEFRANOUX, Maire-adjoint, rapporteur.- Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Depuis 1946, l'égalité entre les hommes et les femmes est un principe constitutionnel sur le fondement duquel la loi doit garantir aux femmes des droits égaux à ceux des hommes dans tous les domaines.

Le fondement juridique de la présente délibération est le suivant : préalablement au débat sur le projet du budget, il appartient aux collectivités de présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration et les politiques menées sur les territoires. Je tenais à remercier les services pour la rédaction de ce document.

Figurent dans la première partie les données statistiques issues de l'Insee au 1^{er} janvier 2023, mais aussi les actions menées par la commune afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes tant dans le cadre strict de la délégation du droit des femmes et de la parité que dans le cadre plus élargi des autres délégations. Je tenais à remercier l'ensemble de mes collègues qui œuvrent à l'égalité au travers des actions de leurs délégations, car le champ de l'égalité femmes-hommes est avant tout un champ transversal qui concerne les femmes et les hommes à tout âge de leur vie, de l'enfance au grand âge.

Enfin, la deuxième partie concerne la politique des Ressources Humaines dans notre maison commune. Je n'ai pas voulu m'appesantir sur les données statistiques et plutôt vous présenter les actions phares que nous avons menées pour l'égalité femmes-hommes au sein de notre commune et pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous avons avant tout voulu sensibiliser, former et prévenir. Ainsi, entre les ateliers déployés à destination des enfants fréquentant les centres de loisirs de la Ville concernant la déconstruction des stéréotypes filles-garçons et la lutte contre la discrimination, et les séances de théâtre débats proposés aux collégiens et aux lycéens afin de prévenir le cybersexisme et le cyberharcèlement et les autres actions menées par différents

services, c'est en tout 80 actions collectives qui ont été menées et qui ont permis de sensibiliser 2 800 jeunes Boulonnais de moins de 18 ans.

C'est aussi inspirer et promouvoir. Il est important que la commune puisse mettre en avant des femmes inspirantes qui réussissent dans leur domaine et servent de modèle aux petites filles, aux adolescentes, mais aussi aux femmes boulonnaises afin d'œuvrer pour l'égalité professionnelle et l'égalité des chances. Ainsi, en dehors des événements menés pour tous les publics, la mixité et le rôle des femmes ont toujours été également un axe essentiel de la communication de la commune. Une créatrice, une innovatrice, une entrepreneuse, une sportive de haut niveau qui excellent dans des domaines jugés encore masculins peuvent provoquer des vocations, et cela est particulièrement vrai pour le sport, qui est un des leviers de l'égalité fille garçon.

Accompagner : Du fait de la charge mentale, les femmes oublient souvent de prendre soin d'elle et de se soigner. Le service santé s'est également mobilisé en faveur des femmes, notamment *via* la campagne Octobre rose qui a permis de sensibiliser plus de 200 femmes au dépistage du cancer du sein. De même, le soutien de la ville à l'association CIDFF Hauts-de-Seine/Sud a permis en 2023 à près de 1 700 femmes boulonnaises de bénéficier d'un accompagnement sur la durée pour des questions relatives au droit des familles, au droit social, au droit du travail, mais aussi d'un accompagnement psychologique et juridique dans le cadre des violences conjugales qui, selon les chiffres donnés par le commissariat, étaient en baisse en 2023.

C'est aussi prendre soin des plus faibles et des plus précaires, parce que nous sommes avant tout une commune solidaire. Les services municipaux ont continué à travailler activement au soutien des familles monoparentales, représentées majoritairement par des femmes, mais aussi aux femmes ayant subi des violences, notamment en facilitant l'accès aux logements sociaux et aux crèches.

C'est, bien sûr, toujours lutter contre les violences faites aux femmes, le sexisme, et les protéger. La Ville a également renforcé son dispositif de mise à l'abri des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales en allongeant la durée de prise en charge à l'hôtel de quatre à sept jours et en proposant des bon-taxis pour se rendre à l'hôpital de Garches.

Pleinement mobilisée contre les violences faites aux femmes, la Ville s'est engagée dans l'élaboration d'un Contrat local de lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec la préfecture des Hauts-de-Seine. Ce contrat devrait être signé le 8 mars prochain.

Enfin, la commune est engagée à la promotion permanente de l'égalité entre femmes et hommes au sein de ses effectifs par la prise en compte du critère de mixité des équipes lors des recrutements, et l'équipe municipale a renforcé son engagement dans ce domaine par un nouveau plan d'action égalité professionnelle triennal, qui a été présenté au Comité social territorial du 20 décembre 2023, et mis en application depuis le 1^{er} janvier 2024.

Ce rapport démontre à nouveau la volonté affirmée de notre majorité d'inscrire la politique d'égalité entre les hommes et les femmes dans des champs larges et variés, et que nous progressons, même si beaucoup de choses restent à faire. Toutefois, les chiffres du dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité montrent que le chemin est en effet encore long et semé d'embûches puisque, selon le rapport, le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne, et il est particulièrement prégnant chez les 18-35 ans. Il s'agit d'un travail collaboratif et conjoint entre les parents, éducateurs de nos jeunes boulonnais, les collectivités locales, les partenaires institutionnels et l'État.

J'irai même beaucoup plus loin parce que si nous souhaitons vraiment vivre dans une ville apaisée, nous sommes aussi toutes et tous les acteurs de la lutte pour l'égalité, de la lutte contre les discriminations sexistes et sexuelles, de la lutte contre les violences faites aux femmes, que nous soyons familles, proches, voisins, collègues de travail, afin que toute Boulonnaise de tout âge qui subit des violences et des discriminations liées à son sexe puisse sortir de son invisibilité et être accompagnée.

De ce fait, M. le Maire et mes chers collègues, il vous est donc demandé de prendre acte de la présentation du rapport sur la situation de la Ville de Boulogne-Billancourt en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Je vous remercie pour votre écoute.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Mme Baï-Audrey ACHIDI-MARTIANO demande si l'augmentation des violences intrafamiliales est toujours liée au contexte post-COVID.

Il est répondu qu'il est difficile de savoir si cela est dû à une libération de la parole ou à une augmentation des faits. Les deux facteurs peuvent se cumuler. Néanmoins, après une hausse constatée entre 2021 et 2022, une légère baisse de 15 % est observée en 2023 à Boulogne-Billancourt, passant de 335 faits de violence conjugale en 2022 à 286 faits en 2023.

Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Y a-t-il des demandes de parole sur le rapport ?

M. Evangelos VATZIAS.- Monsieur le Maire, chers collègues, avant de passer la parole à Mme Baï-Audrey ACHIDI-MARTIANO qui réagira par rapport à ce sujet, nous souhaitons réagir également sur le point 1 de notre ordre du jour et vous dire que nous étions ravis de voir que la majorité présidentielle s'élargissait à Boulogne-Billancourt. Nous souhaitons féliciter Antoine de JERPHANION et son équipe de rejoindre la majorité municipale, d'y prendre leur part de façon active, et de mettre leurs compétences, leur envie et leur talent au service de notre Ville. Félicitations à vous, et ravi de cette nouvelle page qui s'ouvre.

Mme Baï-Audrey ACHIDI-MARTIANO.- Bonsoir, Monsieur le Maire, bonsoir chers collègues.

Un grand merci, Madame DEFRANOUX, pour ce rapport complet, de qualité, qui est le signe, comme je le dis très souvent, d'un engagement d'insertion et profond de notre ville en matière d'égalité, et bien évidemment un signe de votre engagement au quotidien.

Il est intéressant de noter que les actions de la Ville touchent tous les sexes, parce que les sujets de violence ne sont pas qu'une affaire de femmes, les sujets d'égalité non plus. Tous les sexes sont donc concernés, tous les âges, toutes les générations et tout type de foyer.

Merci également à l'ensemble des collègues qui interviennent et soutiennent ces initiatives parce que la transversalité et l'effort collectif sont une force pour plus d'égalité et pour combattre le fléau des violences.

Je note également une baisse des actes de violence, comme nous en avons discuté en commission, mais cette baisse ne préjuge néanmoins pas du tout de leur gravité; à noter des faits de viols, un homicide. Tout acte de violence sera toujours un acte de trop. Derrière tous ces chiffres de victimes de violences conjugales et de violences par des inconnus, n'oublions pas également les victimes collatérales : les familles, les enfants, les amis et les collègues sont également touchés.

Vous le savez, l'égalité est encore une grande cause du quinquennat, avec des actions sur la lutte contre les violences, avec un accompagnement financier pour quitter le domicile familial, sur l'égalité économique, avec l'index égalité mis en place dans certaines entreprises, et sur la santé des femmes avec un renforcement de l'aide au dépistage notamment.

En tant que femme et mère de famille, j'ai été très choquée par le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité – nous en avons également discuté – qui présente des chiffres et des sondages ahurissants : 9 femmes sur 10 ont déjà renoncé à des actions ou modifié leur comportement pour ne pas être victimes de sexisme ; 92 % des vidéos pour enfants contiennent des stéréotypes de genre ; 74 % des femmes n'ont jamais

envisagé de carrière dans des domaines scientifiques. On note également dans ce rapport que la jeunesse, particulièrement sujette aux réseaux sociaux, est également en total recul sur toutes ces valeurs de l'égalité.

Dans les territoires, je pense que renforcer la collaboration entre les acteurs de l'égalité et ceux de la lutte contre les violences est indispensable. Comme déjà indiqué, nous sommes vraiment très en phase avec la mise en place des contrats locaux sur les violences sexistes et sexuelles. J'espère qu'ils apporteront la coordination tant attendue.

Merci beaucoup.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire. - Merci.

Effectivement, sur les violences intrafamiliales, nous étions, avec Christine LAVARDE, lundi dernier, à la rentrée solennelle du tribunal judiciaire de Nanterre. Nous avons discuté avec son président et le Procureur de la République. Même si nous pouvons nous satisfaire d'être passés de 335 à 286 faits à Boulogne-Billancourt, soit - 15 %, les chiffres restent extrêmement élevés. Le procureur nous a confirmé qu'il y avait une dégradation depuis le mois d'octobre dernier. Ce sujet le préoccupe.

Lors de leurs interventions, ils ont tous les deux rappelé les audiences délocalisées à Boulogne-Billancourt puisqu'ils sont venus en personne pour la première audience consacrée uniquement aux violences intrafamiliales. Leur idée étant de procéder à des audiences le plus tôt après les faits et le plus près possible. C'est une bonne prise en compte, la justice a réellement mesuré ce drame.

Comme vous le dites, il faut commencer très tôt. Les chiffres sont inquiétants. Il reste du travail à réaliser sur la perception des femmes par les jeunes collégiens. Je rappelle que l'entrée au collège se fait à 11 ans. Si cette perception se dégrade dès cet âge, il faut travailler à la fois avec l'Éducation nationale, les collectivités locales et tous ceux qui ont affaire à cette tranche d'âge.

Je suis satisfait parce que le rapport s'étoffe année après année. Signer cette charte contre les violences le 8 mars avec le préfet des Hauts-de-Seine et le procureur de la République montre que nous sommes bien accompagnés, et nous apporterons bien sûr toutes nos compétences pour lutter contre ce phénomène.

C'est symbolique, mais les agendas ont permis que cet événement concorde avec la journée du 8 mars, Journée du respect de tous les droits de toutes les femmes. Ce n'est pas uniquement « La Journée de la femme ».

Je vous demande de prendre acte du rapport. Bravo aux services pour tout ce qu'ils font.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville.

6. Rapport sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2023

M. Alain MATHIOUDAKIS. - Merci Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le 23 janvier dernier se tenait une conférence à l'espace Landowski dont le thème était : *La sobriété heureuse, bonne réponse à la transition écologique ?* Ce fut un débat de qualité et de haut niveau entre deux philosophes et un sociologue.

Afin de synthétiser les débats et de les conclure positivement, l'organisateur de cette réunion narra la légende du colibri sur laquelle Pierre Rabhi bâtit son mouvement. Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt, tous les animaux étaient terrifiés. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire lui dit : « *Colibri, tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu.* » Et le Colibri lui répondit : « *Je sais, mais je fais ma part.* »

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous présenter pour la quatrième fois un rapport dans lequel des élus, des agents de la Ville de Boulogne-Billancourt, de GPSO, des responsables associatifs, de simples citoyens ont

fait, eux aussi, leur part. Je pense qu'en votre nom, mes chers collègues, je peux les saluer et les remercier pour le travail qu'ils ont réalisé en matière d'environnement et de développement durable. L'an passé, je vous indiquais que nous avions fait un choix de présentation sous forme de fiches-actions. Nous maintiendrions les années suivantes cette présentation par souci de clarté et pour répondre aussi à une suggestion des membres du Conseil économique, social et environnemental local de notre Ville.

Grâce à cette continuité, vous avez pu constater que le rapport contenait 62 actions en 2022, celui de 2023 en contient 75. À celles et ceux qui pensent que ce format de présentation manque de souffle, d'une vision, je leur répondrai qu'elle correspond aux fiches-actions qui doivent être remplies pour prétendre à une subvention, et que l'on trouve à la fin de tous les plans de gestion d'une politique publique. Surtout, l'ensemble de ces fiches sous-tend l'objectif global d'abaisser notre empreinte carbone, de limiter nos atteintes à la biodiversité et d'améliorer ainsi la qualité de vie des habitants de Boulogne-Billancourt, ce qui a été sans cesse l'objectif de M. le Maire.

Les fiches sont également de bons outils pour voir les évolutions et les efforts menés. Vous avez donc eu l'occasion de voir que ces 75 actions ont été découpées en 6 chapitres : valoriser la nature et la biodiversité en ville ; mieux consommer, réduire et valoriser les déchets ; encourager la mobilisation de tous ; renforcer la transition énergétique ; améliorer la qualité de l'air et développer une mobilité propre ; poursuivre l'engagement de l'administration durable et innovante.

Tout d'abord, les États généraux de l'espace public ont permis de dégager 12 grandes mesures actuellement mises en œuvre. L'une des premières mesures sur laquelle je vais insister est le passage en zone à 30 km/h de la quasi-totalité de la ville dès le 1^{er} octobre dernier ; c'est une source d'apaisement et de réduction d'émissions de CO₂.

Ensuite viennent d'autres mesures : libération des trottoirs, avec le stationnement payant des deux-roues motorisés, ainsi que M. le Maire l'a signalé dans le compte rendu des nouvelles de GPSO ; concertation des réaménagements de la route de la Reine. Toutes ces mesures, et il y en a d'autres que je ne cite pas ce soir, contribuent à faciliter la marche à pied, un mode de déplacement non polluant et recommandé pour la santé.

Ensuite, des efforts sont menés dans la baisse de consommation de bâtiments publics. Peut-être n'avons-nous pas suffisamment insisté sur ce point ? Les travaux de rénovation des installations techniques et d'entretien des chaufferies ont permis de réduire de 22 % notre consommation depuis 2018.

Nous avons augmenté les places de vélo et les aménagements cyclables qui permettent d'inciter à l'usage de ce mode de déplacement.

Autre point à relever, l'obtention par le quartier du Trapèze du label EcoQuartier Vécu, en décembre 2023. Ce label vient valoriser les méthodes, les dispositifs et les actions qui assurent la tenue des engagements des écoquartiers dans le temps. Cela signifie que toutes les actions se poursuivent après l'attribution de ce label.

En mars 2023, la Maison de la Planète s'est vu remettre le prix des Éco Maires. Elle dénombre plus de 2 400 visiteurs par mois, soit plus de 28 000 visites par an, dont plus de 5 000 visites d'enfants de centres de loisirs, d'écoles, de collèges et de lycées.

Enfin, il faut signaler le bilan à mi-parcours du plan climat énergie territorial qui met en évidence une tendance générale à la baisse des émissions de gaz à effet de serre de - 20 % et des économies d'énergie de - 14 %. Je mets ces chiffres en parallèle avec l'échelle nationale où il a été constaté une baisse des gaz à effet de serre de - 11 % et de - 8 % pour la consommation d'énergie. Nous sommes encore une fois de bons élèves.

Comme vous l'avez compris, mon intervention ne consiste pas à relire avec vous un document que vous avez déjà lu ou parcouru. J'ai tracé très vite quelques grandes lignes, mais j'espère que nous continuerons à faire preuve d'initiatives, comme nous l'avons fait en anticipant la fin de l'utilisation de l'usage des produits phytosanitaires en 2008 avant la promulgation de la loi dite « Labbé » en 2014.

Nous pourrions par exemple innover en intégrant un chapitre dans lequel seraient recensées toute initiative prise par les particuliers Boulonnais et les entreprises implantées sur notre territoire.

Dans le présent rapport, nous avons fait mention d'un *clean-up day* organisé par les élèves du lycée Simone Veil. Je pense qu'il faut aller plus loin. Pourquoi ne pas citer l'exemple d'entreprises comme la BNP ou Henkel ?

Je tiens aussi à préciser que les services de la Ville font beaucoup. Peuvent-ils faire plus ? Peut-être, mais ils ne peuvent pas faire à la place des citoyens. C'est aussi aux citoyens de prendre conscience qu'ils doivent agir. Je rêverais par exemple de ne plus voir de dépôts sauvages, petits ou grands, dans nos rues. D'ailleurs, le ramassage de ces déchets nous coûte cher et nous coûtera encore plus cher dans les années à venir.

Face au pessimisme qui peut gagner nombre de nos concitoyens, il faut leur dire qu'ils peuvent aussi faire leur part à leur niveau, en triant les déchets, en achetant local, en mangeant moins de viande, en utilisant des modes de transport non carbonés et aussi en allant voir ce qui se passe du côté de la Maison de la Planète basée au Forum.

Je voudrais conclure sur une touche un peu œcuménique.

Je me permets de vous signaler, d'une part, que le peuple colombien Kogis, dont des représentants ont été reçus dans notre ville et écoutés par 300 de nos collégiens, n'a pas de mots pour dire « nature » puisque pour eux, cette nature n'est pas une entité séparée de leur propre corps. La terre est un organisme vivant dont les rivières sont le sang, le vent et les arbres.

Enfin, j'ai commencé mon intervention en vous parlant d'une conférence, je la conclurai en vous invitant à l'avant-première du documentaire produit par Arte avec le soutien de la ville, *L'expérience biosphère, 120 jours dans le désert*, qui sera diffusé le mardi 6 février à 19 heures à l'Espace Landowski. Cette soirée sera l'occasion d'annoncer le lancement d'une expérience scientifique et écologique inédite en France. Cette expérience, *La biosphère urbaine*, sera menée pendant quatre mois dans un appartement de Boulogne-Billancourt mis à la disposition de la ville. Cette initiative viendra compléter et densifier l'action de la Ville en faveur des solutions durables à appliquer pour la ville de demain.

Il vous est donc demandé de prendre acte de ce rapport, et je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements.)

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci, Monsieur MATHIOUDAKIS.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- La Commission des Affaires générales et sociales rend un avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Y a-t-il des demandes de parole sur le rapport ?

Mme Judith SHAN.- Merci pour ce rapport. C'est toujours intéressant d'avoir une synthèse de tout ce qui peut être fait. J'ai deux demandes pour le prochain.

Ce rapport ne mentionne pas le rapport entre la Ville et le fleuve, en dehors de la photo de la navette fluviale en page de garde. Pour les prochains, pourrait-on avoir une rubrique sur la Seine ? Nous avons 5,5 km de fleuve qui bordent la ville. Le mot Seine en tant que fleuve n'est cité que deux fois dans tout le rapport, en dehors du Grand Paris Seine Ouest ou Val de Seine, etc., et avec, chaque fois, un tout petit mot pour dire les rejets en Seine. Le fleuve n'est pas que les rejets de la ville de Boulogne-Billancourt. D'ailleurs, l'aménagement du port Legrand montre qu'il est possible d'aller vers autre chose que simplement le considérer comme une bordure géographique.

Ma deuxième demande : pourrait-on mieux dissocier ce que fait GPSO de ce que fait la Ville ? C'est en effet un peu entremêlé. C'est cohérent thématiquement, mais ce serait bien de mieux les séparer, peut-être avec une charte graphique ou quelque chose qui ferait que l'on saurait mieux à qui attribuer les actions.

Mme Geneviève TEIL.- Quelle est la part des véhicules électriques et hybrides dans la flotte des véhicules municipaux ?

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT.- Le rapport n'est pas aussi bien que ce que nous voudrions en tant qu'écologistes, mais il est très long, très détaillé et très intéressant. C'est peut-être la partie du Conseil municipal sur laquelle j'ai passé le plus de temps parce qu'il y avait énormément de choses. Je ne reviendrai pas sur tout ce que je trouve bien. J'aurais peut-être l'occasion de dire à M. MATHIOUDAKIS ce que je ne trouve pas bien. Il est très complet et assez clair. C'est intéressant de voir, en bas de page, les perspectives pour 2024.

J'ai deux remarques. Une très simple : il semble que beaucoup de choses se concentrent à la Maison de la Planète et sur plusieurs sujets, il est écrit « perspective sur 2024, il nous faut plus de bénévoles ». Cela repose-t-il sur beaucoup de bénévoles ? Est-ce un manque de communication ? Cela suscite-t-il de l'engouement pour participer, mais pas forcément animer les ateliers ?

Une autre question de fond sur un sujet qui me tient à cœur, la condition animale, qui a toute sa place dans un rapport sur le développement durable. Là encore, on parle beaucoup des animaux de compagnie (chats et chiens). Je suis ravie qu'une élue ait été nommée à la condition animale. Depuis le début de mon mandat, j'essaie d'intégrer dans les questionnements dans ce domaine un peu plus que la question de nos animaux de compagnie, avec tous les animaux qui composent la faune de Boulogne-Billancourt. Ces derniers ne sont pas du tout présents dans le rapport et font également peu partie de la réflexion sur la condition animale.

Il semblerait également difficile d'interagir avec les associations qui s'occupent des animaux autres que les chats et les chiens, comme l'association PAZ, très choquée de la manière dont vous vous êtes adressé à son représentant lors du Conseil municipal au cours duquel nous avons essayé d'évoquer la question des pigeons. Cette association a même fait un communiqué pour dire que cela ne leur était jamais arrivé que l'on lui parle de la sorte.

Je renouvelle ma proposition constructive. Je suis à la disposition de quiconque a envie de travailler sur les animaux liminaires, ceux qui vivent ici parce que les humains y sont, autres que les chiens et les chats et autres animaux de compagnie. Je suis disponible pour toute contribution, expertise et réflexion sur ce qui peut être fait dans le cadre du travail sur la condition animale.

Telles étaient les deux seules choses que je voulais dire.

Si je trouve ce rapport très intéressant – cela vous fera sourire, je le sais, mais c'est réel –, je pense que c'est dû aussi à la présence parfois agaçante des écologistes, qui sont toujours là pour rappeler que cela ne va pas assez vite ni assez loin et que ce n'est pas assez ambitieux. Vous pouvez compter sur moi pour continuer de le faire pour le plus grand plaisir de votre adjoint chargé de ce sujet. Merci beaucoup.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Monsieur MATHIOUDAKIS, quelques éléments de réponse ?

M. Alain MATHIOUDAKIS.- Concernant le fait de dissocier ce que fait GPSO et la ville, c'est compliqué parce que toute la compétence environnement a été transmise à GPSO. Les rédacteurs de ce rapport rencontrent d'ailleurs des difficultés pour avoir à temps les informations de GPSO. Vu le niveau d'intégration du service environnement, je pense que c'est difficilement faisable.

Concernant le rapport à la Seine, oui, Madame SHAN, vous avez raison, il faut intégrer plus la Seine dans notre rapport. En 2024, au regard des prévisions des aménagements de bord de Seine, nous ouvrirons effectivement une ligne « actions sur le fleuve ».

Concernant la part, Madame TEIL, des véhicules électriques et hybrides dans la flotte des véhicules municipaux, je vous avoue franchement que je ne la connais pas. Je note votre question et je demanderai ce ratio aux services.

Enfin, Madame RAPILLY-FERNIOT, je vous remercie pour votre présence agaçante qui stimule ce rapport.

Faut-il plus de bénévoles à la Maison de la Planète ? Oui, ce lieu doit être animé par des associations, et il faut les rémunérer de temps en temps pour certaines actions et programmes qu'elles y mènent. Pour pousser plus nos actions, il faut que des gens viennent ; c'est un problème d'engagement qui ne se rencontre pas uniquement à la Maison de la Planète, mais dans d'autres secteurs.

Sur l'absence d'autres animaux que ceux de compagnie tels les chiens et les chats, là encore, il faut peut-être lancer une réflexion. Nos fameux pigeons bisets qui posent problème au cimetière Pierre Grenier le soir sont malgré tout en voie de disparition. L'arrêté préfectoral les considère comme des nuisibles pour l'instant, mais une réflexion est menée.

La biodiversité des oiseaux est en baisse à Paris, il n'y a plus de moineaux. Des actions sont actuellement menées dans cette ville pour essayer de les ramener. Ici, nous avons trouvé quelques rouges-gorges, et sur le toit de l'École de la biodiversité, plus d'une dizaine d'espèces d'oiseaux a été recensée.

Effectivement, Madame RAPILLY-FERNIOT, il faut mener une réflexion.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire. - Je voulais enchaîner sur le sujet. Le rapport de GPSO comporte une page et demie avec les modalités pour participer à l'Observatoire de la biodiversité. C'est dans le rapport qui vous a été remis tout à l'heure.

Madame TEIL, pour les véhicules, c'est dans le rapport, page 91. Vous avez : « *Perspectives 2024. Le service transport a pour objectif de continuer à rendre plus vertueux son parc automobile. Aujourd'hui, parmi les 173 véhicules que compte le parc, 47 sont des véhicules électriques, soit plus de 27 %.* »

La reconquête des berges et du fleuve fait partie de nos grands objectifs. M. Bertrand-Pierre GALEY suit ce projet avec le département des Hauts-de-Seine. Je rappelle que nous avons un schéma directeur des berges, compliqué à mettre en place, qui évolue doucement, mais sûrement ; l'aménagement du port Legrand y est intégré. Pour la reconquête des berges du côté du Trapèze, il fallait attendre la réouverture de la RD1 et de la station de métro du Grand Paris. Nous travaillons avec le département et les riverains sur l'aménagement de la piste cyclable et la reconquête du talus. Il faut déplacer un collecteur d'eau pluviale sous la chaussée pour atteindre le vrai bord de seine et casser ces grands édifices en béton, qui servaient notamment à l'accostage des péniches de Renault pour être au plus près des ateliers. C'est un travail colossal.

Une réflexion est également menée sur le quai du 4 septembre, sur les voies situées sous le Pont de Saint-Cloud. La partie du dossier la plus avancée est le port Legrand avec l'installation de la future Maison de la Planète bleue. C'est un projet important qui se chiffre à plusieurs millions d'euros, avec un financement du département et d'autres, nous l'espérons.

S'agissant de dissocier les actions de la ville et de GPSO, Alain MATHIOUDAKIS l'a dit, la compétence environnement, c'est GPSO, c'est le territoire. La Municipalité dispose donc d'équipes réduites sur ce sujet. Nous avons pour principe, avec GPSO, de ne pas doubler les équipes. Souvent, les intercommunalités sont critiquées sur l'importance des masses salariales avec l'addition des agents des villes et ceux de leur territoire. Je rappelle qu'alors que nous avons créé des nouveaux services, comme la Maison de la Planète, le total des agents GPSO et municipaux n'a pas augmenté. Cela prouve que nous faisons encore mieux avec moins. C'est pourquoi la dissociation des sujets est délicate à faire.

Un regret, Madame RAPILLY-FERNIOT, si vous avez vraiment envie de dire du bien du rapport et de la ville, vous pouvez prendre tout le temps que vous voulez pour dire du bien de nos actions. Pas de problème !

Nous avons ce grand projet qu'est la « Biosphère urbaine » qui va permettre d'explorer l'habitat *Low-tech* de demain et la projection du film le 6 février au cours de laquelle un grand nombre de personnalités seront présentes. C'est déjà plein. Nous avons dépassé le quota ! Avec plus de 360 inscrits à ce jour, sans les élus. Il y a un véritable intérêt. Des responsables de presse viendront à cette avant-première, à laquelle sera

présente Hélène Ganichaud, Directrice de l'unité Découverte et connaissance d'Arte qui accompagne comme nous, depuis des années, le *Low-Tech Lab* de Corentin de Chatelperron.

Ce dernier parle régulièrement de Boulogne-Billancourt dans ses interventions publiques. Il a notamment expliqué sur France Info que nous étions curseurs ! Paris match vient également de consacrer un beau dossier.

Je suis impatient de voir comment il est possible de vivre dans un appartement *Low-tech*. L'idée était de l'installer dans un immeuble de logements, mais cela n'a pas été possible. Nous n'avons pas trouvé les réponses juridiques avec les bailleurs sociaux pour cela. Les lois actuelles ne permettent pas de faire des loyers pour une période courte. Il aurait également fallu passer par une commission d'attribution et beaucoup de familles attendent un logement. Utiliser un logement social pour une expérience de ce type était contestable. Nous lui avons finalement trouvé un appartement dans l'ancienne crèche des Guérets.

Merci pour ce rapport. Merci aux services. Il y a de belles choses, mais encore du travail à faire.

Il faut prendre acte du rapport.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport de la Ville de Boulogne-Billancourt sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2023.

La délibération n° 6 est adoptée à l'unanimité.

7. Personnel communal - Mesures diverses

Mme Marie-Laure GODIN, Maire-adjoint, rapporteur.- Cette délibération comporte sept points :

- Le renouvellement d'agents contractuels.
- L'actualisation du montant du remboursement des frais de repas et d'hébergement engagés pour le personnel de la ville dans le cadre de déplacements liés à des missions.
- Nous devons donner notre avis comme chaque année sur le taux de l'indemnité représentative de logement allouée pour 2023 aux instituteurs non logés. Ce taux est fixé par le préfet qui nous propose de maintenir le même taux qu'en 2022, soit 216,50 € par mois. À ce jour, aucun instituteur n'est concerné par cette mesure. Dans le cas où un instituteur venait à être muté à Boulogne-Billancourt et ne serait pas logé, nous l'appliquerions.
- La revalorisation de la rémunération de nos locuteurs natifs pour tenir compte de l'évolution des indices, de 1 010,67 € à 1 036,21 €.
- La mise à disposition de deux agents, l'un auprès du Comité des Oeuvres Sociales de la ville et l'autre auprès de la Société des Grands Projets, Établissement public industriel et commercial chargé de concevoir et de réaliser le réseau de transport public du Grand Paris. Ces deux mises à disposition sont prévues pour trois ans chacune.
- La modification de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être concédé ou mis à disposition.
- Il vous est enfin proposé de prendre acte du bilan des actions de formation des membres du Conseil municipal pour 2023. Cette année, un élu est concerné pour un montant de 1 000 €.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci, Madame GODIN.

Avis de la Commission des affaires sociales et générales.

Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Avis de la Commission des finances et des affaires économiques.

M. Nicolas MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Avis favorable à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Des questions sur cette délibération RH ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix.

La délibération n° 7 est adoptée à l'unanimité.

8. Constitution d'un groupement de commandes réunissant l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, la Ville de Boulogne-Billancourt et les communes de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray en vue de la passation d'un ou des marché(s) pour des travaux, diverses prestations et l'achat de fournitures en matière d'espaces verts

Mme Marie-Laure GODIN, Maire-adjoint, rapporteur.- Il vous est proposé de constituer un groupement de commande avec GPSO et ses communes pour les espaces verts, travaux et autres achats de fournitures. Nous avons déjà passé un groupement de ce type en 2020. Les marchés arrivant à échéance fin 2024 et début 2025, il est nécessaire d'en créer un nouveau.

Ces groupements nous permettent de réaliser des économies d'échelle et surtout de rationaliser l'action administrative. Comme pour les autres groupements de ce genre que nous avons déjà passés, GPSO assure les missions de coordonnateur et passe les marchés.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Avis de la Commission des finances et affaires économiques.

M. Nicolas MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- L'élu Social-Écologie a demandé pourquoi la ville de Vanves n'adhérait pas à toutes les prestations de travaux et services proposés par le groupement de commandes. Il a été indiqué que chacune des 10 villes a conservé sa compétence communale pour la gestion des espaces verts communaux situés dans les écoles, crèches, stades et cimetières.

S'agissant de la non-adhésion de la ville de Vanves à l'intégralité des prestations liées aux groupements de commandes, il s'agit d'une décision de la ville de Vanves qu'il ne nous appartient pas de commenter, chaque membre du groupement étant souverain dans la définition de son besoin.

Avis favorable à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci. Y a-t-il des questions sur cette délibération ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix.

La délibération n° 8 est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Nous passons aux finances avec Mme LAVARDE-BOEDA. Vous regroupez les présentations lorsque vous le pouvez ? Merci bien.

Mme Christine LAVARDE-BOEDA, Conseiller municipal, rapporteur.- J'aborde les délibérations 9 à 12 en même temps, car elles ont des répercussions dans le rapport sur les orientations budgétaires .

Cet exercice se placera dans le temps long pour vous expliquer ce que nous avons vécu jusqu'à présent et ce que nous vivrons dans le futur. Depuis plusieurs années, vous l'avez constaté, notre épargne brute se contracte.

Tout d'abord sous l'effet de chocs conjoncturels, le dernier que nous avons en tête, le plus important, a été la crise de la COVID, avec pour conséquence une baisse très forte de nos recettes et, en même temps, un maintien de nos dépenses puisque nous avons continué à payer le personnel communal. D'ailleurs, la

réduction de l'épargne avait été telle que nous avons été contraints de souscrire un emprunt de 7 M€ pour poursuivre le financement des investissements.

Après l'épisode de la COVID, l'inflation a marqué l'économie française avec la reprise de l'activité, inflation surtout présente dans le secteur de l'énergie et de l'alimentation. Pour la fonction publique, elle s'est traduite par une forte augmentation des charges de personnel. Les salaires des catégories les plus basses ont en effet été revalorisés pour essayer de maintenir le pouvoir d'achat de ces agents.

Ainsi, sur les trois derniers exercices, la hausse pour les trois postes (énergie, alimentation et charges de personnel) est de 12 %. D'ailleurs, on peut observer la même chose au niveau de l'État. Le seul soutien à l'énergie pour les consommateurs et les industriels est évalué sur cette période 2022-24 à 64 Md€. Les difficultés des collectivités se retrouvent également au niveau de l'État.

Cette inflation ne disparaîtra pas en 2024, même si elle sera moins forte. L'hypothèse du gouvernement est une inflation à 2,5 %, soit autour de 3,2 % pour les collectivités.

Cette inflation s'est aussi conjuguée à un fort ralentissement du marché de l'immobilier – on parle d'ailleurs aujourd'hui de « crise du logement » –, avec une conséquence directe pour les collectivités. En effet, les droits de mutation sont en baisse conséquente, - 28 % à Boulogne-Billancourt hors événement exceptionnel. C'est un peu mieux que le département où la baisse est de 30 %, mais ce sont des montants considérables pour chaque collectivité. Comme vous le voyez sur la projection, nous avons retraité les mouvements. Le flux continu, ce sont les barres bleues, et les ventes de bureau sont des opérations dites « exceptionnelles ». Pour l'année prochaine, nous faisons l'hypothèse que le desserrement des taux d'intérêt qui commence à se faire jour permettra une relance de l'immobilier, d'autant que le gouvernement est en train de revoir les normes prudentielles pour les banques avec le réexamen de certains dossiers.

En plus de ces événements conjoncturels, il existe des événements structurels, qui eux, ne sont pas apparus avec la crise de la COVID et la crise économique qui a suivi. Le mouvement d'augmentation de la péréquation est en effet là depuis 2013, il augmente chaque année. Depuis 2022 s'est ajoutée la baisse de la DGF, désormais égale à zéro pour la ville de Boulogne-Billancourt. Malheureusement pour nous, avec la suppression de la taxe d'habitation et la refonte de la fiscalité locale, vous pouvez observer que la péréquation augmente chaque année un peu plus, puisque depuis deux exercices, nous avons des mauvaises nouvelles de la contribution au FSRIF de la Ville. Ainsi, pour 2024, nous prévoyons une augmentation de près de 650 000 €. Pour vous donner un ordre de grandeur, un Boulonnais contribue pour 127 € par habitant quand un Parisien ne paye que 90 €. Il ne me semble pas qu'il y ait une telle différence de richesse entre les deux communes. Si nous payions 90 euros par habitant, notre participation au FSRIF diminuerait de 4,5 M€. Ce serait une vraie bouffée d'oxygène pour notre épargne brute.

Les événements structurels sont les dépenses imposées par l'État, elles augmentent de 4,1 M€ en 2023. En 2024, ce sera à peu près dans la même épure puisque nous estimons que les charges de personnel augmenteront de 3 % par rapport au glissement vieillesse technicité et aux différentes revalorisations du point d'indice en année pleine. Autre élément structurel, les montants considérables que la Ville consacre au logement social depuis plusieurs années, soit sous la forme de participation aux constructeurs qui nous permet de ne pas payer d'amendes SRU et d'avoir des dépenses qui vont vraiment pour le logement. Je rappelle en effet que l'amende SRU ne va pas au financement du logement.

Les effets conjoncturels et structurels ont eu une conséquence moins importante sur notre épargne parce que, dans le même temps, nous avons fait des efforts de gestion. Ils nous ont permis notamment une stabilité fiscale puisque les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2009.

Il faut souligner que seules quatre villes de plus de 100 000 habitants ont réussi à maintenir leur taux stable sur la période. Pour ces quatre villes, les écarts sont assez significatifs. Avec ses 35,28 % de taxes foncières, Aix-en-Provence doit être la quatrième ou cinquième commune de plus de 100 000 habitants la moins imposée. Cela vous donne une idée de l'écart entre Boulogne-Billancourt, première, et la quatrième ou cinquième à 35 %, les deux autres communes, Montpellier et Le Havre étant à plus de 50 %. Leur fiscalité est stable, mais à des niveaux déjà très élevés.

Nous n'avons pas non plus actionné le levier des tarifs. Je vous rappelle que la réforme adoptée il y a un peu moins de deux ans a eu pour vocation première d'égaliser le taux d'effort des ménages boulonnais pour la restauration scolaire. Cela n'a pas entraîné de surcroît de recettes, en tout cas pas au-delà de l'augmentation des coûts que supporte la collectivité, coûts d'alimentation et de personnel.

Nous n'avons pas réduit l'offre de services publics à destination des Boulonnais sur la période, nous les avons même plutôt augmentés, avec la Maison de la Planète, le Centre e-sport, mais aussi le guichet unique.

Ces efforts de gestion, et avec tous les malheurs qui nous tombent dessus, font que le résultat de 20 M€ de 2023 est bon, mais il faut tout de même constater une contraction de l'épargne brute. En 2022, notre taux d'épargne était de 9,6 %, de 8 % en 2023, et de 6,4 % en 2024. Nous escomptons ce taux dans le futur à cadre législatif inchangé. En effet, malheureusement je n'ai pas entendu dans les deux discours de politique générale du Premier ministre un élément sur la réforme du financement des collectivités locales et sur une remise en cause des prélèvements de péréquation qui, aujourd'hui, nous pénalisent fortement.

Pour 2024, ce même effet ciseau se poursuit. Nos recettes ne vont augmenter que de 1,3 % quand nos dépenses augmenteront de 2,4 %. Cette augmentation limitée est le résultat des efforts intégrés par l'ensemble des élus de la majorité dans l'exécution des budgets de leur délégation.

Nos efforts de gestion nous ont permis de limiter la croissance de l'endettement durant toute la période. Ainsi, entre 2008 et 2024, l'encours de dette a diminué de 77,5 M€. Au 31 décembre 2023, notre dette atteignait 78,4 M€. Cet encours a augmenté de 2,7 M€ en 2023 du fait de la contraction de l'épargne et aussi de notre volonté de maintenir les investissements à un niveau élevé. 29,2 M€ d'investissements ont ainsi été réalisés l'année dernière pour l'entretien des bâtiments et pour la conduite d'opérations d'envergure ; j'en citerai certaines tout à l'heure.

Le taux moyen de la dette a augmenté sur la période. Vous le voyez avec ce graphique. Cette augmentation de 63 points de base a été forte et rapide. Notre taux moyen est aujourd'hui de 3,73 %.

L'encours est toujours équilibré entre taux fixe et variable. C'est d'ailleurs la politique d'emprunt que nous vous proposons de conserver l'année prochaine : ne rien changer à nos règles et toujours s'astreindre à ne signer que des produits labellisés 1A au sens de la Charte de Gissler.

En 2024, vous voyez que notre endettement fera un saut avec une dette nouvelle qui apparaît en vert clair ; nous la labellerons « dette île Seguin ». D'ailleurs, les nouvelles dispositions législatives nous autorisent à présenter de manière disjointe les investissements concourant à la politique d'aménagement durable du territoire. Cet endettement supplémentaire y contribuera, il n'est pas de notre fait. Il est très important de rappeler ce qui conduit aujourd'hui la collectivité à devoir accompagner la SPL Val de Seine Aménagement dans l'aménagement de l'îlot central et à l'accompagner dans le portage financier de cette opération. Il ne vous a en effet pas échappé qu'en avril 2021, une promesse de vente avait été signée entre Bouygues et la SPL pour la réalisation de cet îlot, avec un engagement d'achat qui permettait un bilan positif de l'opération d'aménagement.

Par la suite, en avril 2022, la Ville a délivré les permis de construire conformes au cadre de la médiation juridictionnelle qui s'était tenue en 2018. Cependant, six associations sont venues les contester devant le tribunal administratif. Cela a gelé toute l'évolution du projet ; Bouygues Immobilier n'a pas commencé à construire quoi ce soit. Des négociations ont été entreprises entre le constructeur et les requérants. Elles ont abouti en avril 2023 à un accord entre les deux parties portant sur une réduction de la constructibilité. Bouygues Immobilier est donc revenu vers la Ville en arguant qu'avec une constructibilité plus faible, il ne pouvait plus acheter le terrain au même prix puisqu'il n'avait plus la même valeur. Le prix de vente a été réduit de 100 M€, soit 100 M€ de recettes en moins pour la SPL.

Par ailleurs, tous ces retards ont fait qu'avec les crises de l'immobilier et du logement actuelles, Bouygues Immobilier ne veut pas investir tant qu'il n'est pas certain de pouvoir commercialiser l'ensemble des mètres carrés. C'est pourquoi l'argent n'est pas versé à la SPL quand bien même les deux parties ont conclu une promesse d'achat. Le versement aura lieu au plus tard le 30 juin 2026.

Dans l'attente, la SPL poursuit les différents travaux de viabilisation et d'aménagement ; cela a un coût qui augmente avec la durée. Tout cela entraîne des problèmes de trésorerie pour la SPL, ce qui l'oblige à se tourner vers son actionnaire GPSO, soit, par transparence, la Ville de Boulogne-Billancourt. Le report de l'opération, l'augmentation du coût des emprunts – il y a deux ans, nous empruntons à moins de 1 %, aujourd'hui, nous empruntons à 3,7 % – entraîne des charges d'intérêt et de portage financier de 136 M€.

Ces recours déposés pour un projet conforme à la médiation de 2018, validé par les différentes parties, ont un coût financier pour la collectivité, la Ville de Boulogne-Billancourt et ses habitants, de 136 M€. Nous allons financer ce montant par acomptes successifs : le premier de 21 M€ que nous décaisserons cette année, 36 M€ en 2025, 48 M€ en 2026, jusqu'à 136 M€.

Autre conséquence, la SPL a demandé une prorogation des prêts qu'elle avait auprès de la Caisse des dépôts et de la Caisse d'épargne Île-de-France. Elles ont accepté de proroger leurs prêts jusqu'au 31 décembre 2028. Ces prêts étaient cogarantis par la Ville et le Département. Les deux collectivités délibéreront pour prolonger leur garantie. Cela vous est proposé ce soir. La quotité prêtée, la garantie apportée par la Ville restent inchangées. Malheureusement, là aussi, les deux banques ont révisé les conditions, car prêter de l'argent jusqu'en 2028 n'est pas la même chose que jusqu'en 2023. Avec l'augmentation des taux d'intérêt, les banques doivent se refinancer à des taux de même niveau. C'est pourquoi le coût financier pour la SPL augmente.

En dehors de ce pic d'endettement créé par les avances de trésorerie à la SPL, le budget 2024 suit les grands principes des derniers exercices budgétaires, notamment une stabilité des taux d'imposition pour la quinzième année consécutive. Je ne sais pas ce que feront les trois autres villes que je vous ai présentées, si elles s'inscriront dans cette stabilité pour la quinzième année. Pour les recettes, les impôts n'augmenteront que de la revalorisation des bases de 3,9 %. Nous ne ferons pas non plus de hausse tarifaire au-delà de l'actualisation à l'inflation.

Nous poursuivrons la maîtrise de la masse salariale tout en continuant le mouvement de déprécarisation auquel Marie-Laure GODIN et le Maire sont très attachés. Nous devons donc faire des efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement si nous voulons tenir ces objectifs. En effet, en même temps, 39 M€ sont toujours affectés aux dépenses d'investissement, hors investissements pour l'île Seguin, pour mener certains projets d'envergure : l'aménagement du port Legrand, l'opération du commissariat, la Maison du répit, le projet du nouvel hôpital Ambroise Paré, la rénovation de Rothschild, la transformation de l'Espace Bernard Palissy, la rénovation de l'église Notre-Dame de Boulogne-Billancourt, et bien évidemment, l'Hôtel de Ville. Ces projets présentent des degrés d'avancement et une implication financière de la Ville divers, mais chaque fois, les coûts d'accompagnement sont portés par les équipes de l'urbanisme et des bâtiments.

J'en ai fini pour l'ensemble des délibérations concernant la finance.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Merci, Madame LAVARDE, pour cette présentation très complète.

Avis de la Commission des finances.

M. MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Pour la délibération 9, en commission, la politique d'endettement de la ville, la composition de la dette, la diversification des prêteurs, ainsi que son évolution ont été présentées.

L'ingénierie financière de la direction des finances en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie a été exposée. Au cours de l'année 2023, la Ville a optimisé son besoin de financement avec des emprunts variables indexés sur le livret A, comme vient de le rappeler Mme LAVARDE.

Le rapport annuel du cabinet Finance Active présentant l'état de la dette au 31 décembre 2023 indique qu'il n'existe aucune opportunité de renégocier ni les emprunts à taux fixes ni ceux à taux variable.

Avis favorable à l'unanimité, l'élu Social-Écologie s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Y a-t-il des questions pour la délibération 9 ? D'ailleurs, nous pouvons aussi débattre du DOB et des 11 à 13, c'est le même objet. Y a-t-il des demandes de parole ?

M. Laurent MOLARD.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais être un peu ce soir le porte-parole des six associations que vous citez dans votre rapport.

En effet, je suis surpris qu'un outil, le rapport sur les orientations budgétaires, qui est une présentation des engagements pluriannuels envisagés, ainsi que de la structure de la gestion de la dette, serve de tribune politique. Je ne reviens pas sur les 15 dernières années de débats au sein de ce Conseil au sujet de l'île Seguin, mais il faut cesser de voir la qualité de la vie des Boulonnais comme variable d'ajustement de nos comptes.

Pour ne répondre qu'à la mention de « deux ans perdus », je rappelle que le temps n'a pas été perdu puisque de votre propre aveu, M. le Maire, nous avons aujourd'hui, grâce aux associations, un projet bien meilleur que tous ceux présentés jusque-là. C'est le temps de la démocratie, du travail concerté, il n'y a pas de regret à avoir.

Je rappelle que le protocole a été signé le 6 avril 2023 avec les associations requérantes, la société Bouygues Immobilier et la société Val de Seine Aménagement, représentée par sa présidente-directrice générale et par ailleurs adjointe de la Ville, Mme GODIN.

Le point 5 de l'engagement mutuel précise que les parties déclarent que leur consentement au présent protocole est libre et traduit leur volonté éclairée. Elles reconnaissent qu'elles ont disposé d'un délai de réflexion suffisant pour apprécier l'étendue et les conséquences du présent protocole. On constate donc que personne n'a signé sous la contrainte, que « la SPL engage la Ville » est un fait, mais on ne peut pas dire que la Ville n'est pas associée quand huit élus de la majorité et aucun des autres groupes ne participent à son Conseil d'administration.

Le Comité de suivi appréciera ce rapport à sa juste valeur.

Mme Geneviève TEIL.- À la fin du rapport, sont indiqués de nombreux projets qui seront menés pour cette année 2024. Il n'est pas question de l'aménagement de la parcelle à côté de la mosquée, le projet de grande salle de sport.

Est-il reporté, annulé ?

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Autres questions ?

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT.- Je ne sais pas exactement dans quelle délibération c'était, je crois, la 10, page 335 du PDF ou page 30 de la délibération 10. Il est évoqué la construction du nouveau commissariat de Boulogne-Billancourt dont nous discutons depuis longtemps. Vous évoquez un terrain que la ville est prête à céder pour sa construction.

Quel terrain est-ce, où est-il situé ?

Savez-vous déjà à quoi sera utilisé le bâtiment actuel du commissariat ?

Quelle est l'échéance prévue pour la fin des travaux et quand le nouveau commissariat de Boulogne-Billancourt sera-t-il fonctionnel dans ses nouveaux locaux ?

Merci.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Sur les trois sujets, Monsieur MOLARD, chacun voit le dossier comme il l'entend. On est libre. Personne n'a signé sous la contrainte.

Quel était notre choix ?

C'était « rien du tout », et nous mettions la ville en faillite ? Ou nous acceptions les 100 M€ et les 36 M€ ? Vous êtes élu au Conseil municipal maintenant, Mme SHAN faisait partie des associations requérantes. À un moment, il faut faire des choix dans la vie, je suis d'accord avec vous. Vous avez contesté chacun des projets avec les associations et, nous avons été rattrapés par la crise immobilière et ses conséquences.

Nous n'avons pas signé sous la contrainte, mais par défaut, effectivement. Nous pouvons être contents du résultat, mais ce beau projet coûte 136 M€ de plus aux contribuables de la ville. Il faut tout de même que

les gens sachent ce qui s'est passé dans ce dossier. Les autres dossiers avancent très bien, La Seine Musicale est un vrai succès. Elle a dénombré 550 000 entrées l'année dernière. En comparaison, avant la COVID, en 2019, nous avons enregistré 400 000 entrées.

Hier, avec Marie-Laure GODIN, nous sommes allés voir les futures façades de la Fondation Emerige ; c'est assez exceptionnel. Tout le monde était fier. Les ouvriers étaient fascinés et heureux, à l'idée de monter ces belles façades. Ils nous ont dit que les produits venaient de Hollande, travaillés spécialement pour nous, avec du Corten. Ce sont de très belles couleurs chaudes, ça va être extraordinaire. C'est comme un chantier tel celui de Notre-Dame ou de la Tour Eiffel, les Compagnons du devoir sont passionnés.

Pour l'instant, la fondation d'art contemporain, les cinémas, ne coûtent rien à la Ville, au contraire. Cela compense. Je rappelle tout de même que dans cette opération, l'équipe municipale précédente avait déjà mis 156 M€. Nous avons récupéré un bébé à - 156 M€. On n'a jamais vu une ville participer à l'équilibre d'une telle opération. Dans les opérations de ZAC, tout le monde gagne. La collectivité, qui bénéficie des aménagements, des écoles, des gymnases gratuitement. Cela n'a pas été le cas pour nous. Nous avons dû tout acheter, les terrains pour faire les écoles et les lycées, à cause des accords précédents. Nous avons heureusement réussi à nous en défaire. Certains avaient été conclus entre la Ville et Renault, avec des clauses de retour à meilleure fortune, des droits d'options dont nous ne sommes pas encore sortis pour l'instant, avec des promoteurs qui pouvaient acheter à un prix extrêmement bas. Nous sommes en train de négocier avec les avocats et tout le monde. Ce n'est pas un dossier facile.

À cela s'ajoute une succession de demandes. Nous avons tout de même fait une OAP. Avec Gauthier MOUGIN et Pierre GABORIT, nous avons tenu 14 réunions ici avec le président du tribunal administratif qui venait à chaque séance, les mercredis matin, de 9 heures à 13 heures ; 14 réunions pour nous mettre d'accord sur une OAP. Tout le monde est d'accord, à part quelques Meudonnais qui n'ont pas voulu signer. Puis, deux ou trois ans après, alors que nous passons au concret, de nouveaux acteurs interviennent, exigent encore plus que les précédents et n'ont pas forcément de lien avec Boulogne-Billancourt.

Nous avons le droit d'expliquer aux Boulonnais, cela me paraît normal. Le Comité de suivi appréciera, ses membres connaissent ma position, nous les avons reçu plusieurs fois avec Marie-Laure GODIN. Je souhaite être transparent avec les Boulonnais, leur expliquer les raisons qui nous ont conduit à la situation actuelle. Je crois que c'est notre devoir. Même si nous pouvons nous féliciter de ce beau projet, pour le moment, nous avons des problèmes pour le financer, alors que notre ville a toujours été unanimement reconnue pour sa gestion exemplaire. Mme LAVARDE l'a dit : 15 ans sans augmentation d'impôt, avec la contraction de l'épargne brute que nous avons connue. L'État nous a tout de même pris 265 M€. Nous les aurions aujourd'hui, nous n'aurions pas de problème pour financer les 136 M€. Mais quand tout s'aditionne, la situation devient fragile.

Madame RAPILLY-FERNIOT, vous posez la question du commissariat. Je veux bien vous répondre, mais nous en parlons depuis 1997 !

C'est le terrain qui est derrière, le petit parking acheté par la ville. Je l'ai dit 10 fois en Conseil municipal. Le commissariat devait se faire dans les mois qui suivaient, nous avons exproprié un marchand de produits d'art (peinture, sculpture et autres), et il y avait aussi une autre boutique. Tout cela devait être fait en 2007. Nous sommes en 2023, ce n'est pas encore réglé. J'espère que nous y arriverons. J'attends des nouvelles de M. DARMANIN. Nous lui écrivons régulièrement. Notre dossier avance. Je remercie le préfet des Hauts-de-Seine qui suit le dossier très attentivement et répond régulièrement à mes courriers. Je sais qu'il saisit la direction de l'immobilier du ministère de l'Intérieur. Nous ne pouvons pas faire plus. Nous allons financer près de 50 %, avec la région, le département et la Ville. Le projet, qui était à 16 M€, est maintenant à 27 M€. Nous arriverons peut-être à 30 M€, et la moitié est financée par les collectivités locales, alors que cela relève de la responsabilité de l'État.

Nous suivons l'îlot V nord, des procédures sont en cours. Vos associations proches ont déposé des recours sur le PLU. Nous attendons une date au tribunal avant de nous prononcer sur l'avenir de ce terrain.

Je voulais remercier les services des finances et l'ensemble des services de la Ville pour la présentation de ce DOB. Madame LAVARDE vous l'a expliqué, nous passons encore en 2024 grâce à une bonne année 2023, malgré cet ensemble de faits. Après, cela deviendra beaucoup plus compliqué ! C'est pareil dans toutes les collectivités.

Ce matin, je présidais la Commission des finances du département des Hauts-de-Seine. Il s'est désendetté pendant sept années consécutives et, cette année, il empruntera 280 M€, parce que comme nous, à Boulogne-Billancourt, il veut maintenir l'activité et les investissements.

D'ailleurs, le rapport se termine sur ces trois beaux projets : l'Espace Bernard Palissy, qui sera le premier espace culturel inclusif de France ; un Comité de pilotage se tient demain sur la rénovation de l'église Notre-Dame ; pour Haropa, le projet avance également. Et il y a beaucoup d'autres projets. Il ne faut pas oublier notre plan Marshall de restauration des équipements sportifs, le suivi de l'entretien des écoles, des crèches. Tout cela est absolument nécessaire.

Le reste, c'est aussi la stabilisation du personnel municipal, notamment la déprécarisation de certains dans les crèches et chez les animateurs. J'ai appris avec beaucoup de bonheur cette semaine que nous avons recruté les 73 animateurs qui nous manquaient. Nous sommes désormais au-delà des normes d'encadrement de la Jeunesse et des Sports de 1 animateur pour 14. À Boulogne-Billancourt, nous sommes à 1 pour 12 pour les élémentaires, et 1 pour 10 et 1 pour 8 en maternelle.

Je remercie les services de la direction du personnel, des RH, d'avoir procédé à ces recrutements. Il nous manque encore du personnel dans les crèches, il faut en trouver. Il nous en manque encore à la police municipale, mais globalement cela se passe bien plutôt bien. Le « marché » – pardon pour le mot – est tendu et compliqué.

Je mets aux voix.

9. Recours à l'emprunt et aux instruments de couverture – Définition de la politique d'endettement et délégation au Maire pour l'exercice 2024 – Rapport de l'exécutif sur l'état et l'évolution de la dette

La délibération n° 9 est adoptée à l'unanimité.

10. Débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024 relatif au budget principal et aux budgets annexes

Le Conseil municipal prend acte du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2024 relatif au budget principal et aux budgets annexes

La délibération n° 10 est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Pour les trois délibérations suivantes, ne prennent pas part au vote : M. BAGUET, Mme GODIN, Mme BELIARD, Mme CORNET-RICQUEBOURG, M. LOUAP, Mme LAVARDE-BOEDA, M. MARGUERAT, Mme CHAROY, M. de BUSSY, et M. MARQUEZ.

Il faut que nous sortions. Madame DEFRANOUX fait voter les délibérations 11 à 13 dans la foulée.

(Sortie des conseillers municipaux.)

(Présidence de Mme DEFRANOUX.)

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Chers collègues, Mme LAVARDE ayant déjà évoqué les trois prochaines délibérations dans sa présentation des orientations budgétaires, je vous propose donc s'il n'y a pas de demande de parole (il n'y en a pas) de passer directement à l'avis des Commissions et au vote.

11. Prolongation de la garantie d'emprunt de la Caisse des Dépôts et Consignation accordée par la ville de Boulogne-Billancourt à la SPL Val de Seine Aménagement jusqu'au 31/12/2028

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Avis de la Commission des finances et des affaires économiques.

M. MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Avis favorable à l'unanimité.

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Je vous remercie, je mets aux voix.

La délibération n° 11 est adoptée à l'unanimité.

12. Prolongation de la garantie d'emprunt de la Caisse d'Épargne (prêt A7516023) accordée par la ville de Boulogne-Billancourt à la SPL Val de Seine Aménagement jusqu'au 31/12/2028

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Avis de la Commission des finances et des affaires économiques.

M. MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Avis favorable à l'unanimité.

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Je vous remercie, je mets aux voix.

La délibération n° 12 est adoptée à l'unanimité.

13. Prolongation de la garantie d'emprunt de la Caisse d'Épargne (prêt A7509J41) accordée par la ville de Boulogne-Billancourt à la SPL Val de Seine Aménagement jusqu'au 31/12/2028

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Avis de la Commission des finances et des affaires économiques.

M. MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Avis favorable à l'unanimité.

Mme Jeanne DEFRANOUX.- Je vous remercie, je mets aux voix.

La délibération n° 13 est adoptée à l'unanimité.

(Retour des élus.)

(Présidence de M. BAGUET, Maire.)

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Merci, Madame DEFRANOUX.

14. SIFUREP - Reprise de la compétence cimetièrè et révision statutaire

M. Michel AMAR, Maire-adjoint, rapporteur.- Merci, Monsieur le Maire.

Depuis 1905, le SIFUREP a pour missions d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire sur le territoire d'Île-de-France pour le compte des collectivités qui en sont adhérentes.

En 2013, la compétence cimetièrè a été ajoutée aux statuts du SIFUREP.

En 2015, seule la Ville de Villetaneuse a transféré la gestion de l'un de ses cimetièrès au SIFUREP.

En 2023, le syndicat a réalisé un bilan qui fait apparaître que la distance géographique entre le siège du syndicat et le cimetière de Villetaneuse ne crée pas les conditions favorables au bon suivi de cet équipement de proximité.

Le Comité du SIFUREP a donc délibéré à l'unanimité afin de restituer la compétence cimetièrè à la Ville de Villetaneuse.

Je vous propose d'approuver la restitution de la compétence cimetièrè exercée par le SIFUREP à la Ville de Villetaneuse à compter de juillet 2024, ainsi que la modification des statuts du SIFUREP. Merci.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales, Madame ROUZIC-RIBÈS.

Mme ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Merci.

Y a-t-il des questions sur cette délibération ? Non. Je mets aux voix.

La délibération n° 14 est adoptée à l'unanimité.

15. Décision du Conseil municipal portant approbation du projet de fermeture de l'école maternelle Jacques Deray - Modification de la sectorisation scolaire maternelle

Mme Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Maire-adjoint, rapporteur.- Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, la diminution des effectifs scolaires dans le premier degré, malheureusement constatée depuis plusieurs années au niveau national et au niveau local – cela ne vous aura pas échappé – a des incidences directes sur la carte scolaire.

À Boulogne-Billancourt, l'évolution à la baisse des effectifs des écoles publiques a ainsi conduit l'Éducation nationale à fermer une trentaine de classes sur les neuf dernières années, aboutissant à la rentrée 2023 à 270 classes maternelles et élémentaires pour accueillir 6 274 élèves. Nous pouvons déjà prédire que d'autres classes fermeront à la rentrée 2024.

Dans les écoles de petite taille, cette évolution a des conséquences particulièrement sensibles. Ainsi, l'école maternelle Jacques Deray, conçue initialement pour accueillir six classes, n'en compte plus que trois depuis la rentrée 2022.

En accord avec l'Éducation nationale, la municipalité n'a pas souhaité à l'époque procéder immédiatement à la fermeture de l'école, dans l'espoir d'une remontée d'effectifs consécutive à la livraison de nouveaux logements. Ce n'est malheureusement pas le cas. Les effectifs continuent à diminuer. Maintenir plus longtemps en activité cette petite structure à l'équilibre fragilisé apparaît déraisonnable, tant pour l'Éducation nationale – selon l'avis du DASEN – que pour la ville.

Plusieurs écoles maternelles situées à proximité (Belle-Feuille, Billancourt, Silly) peuvent aisément accueillir les élèves dès la rentrée scolaire 2024-2025.

La répartition des élèves sera réalisée sur la base de la sectorisation actuellement appliquée sur ce secteur en élémentaire, ce qui permettra une plus grande cohérence dans la continuité pédagogique et plus de facilité pour les parents dans les accompagnements.

Il convient donc, mes chers collègues, de recueillir l'avis du Conseil municipal sur le projet de fermeture de l'école maternelle Jacques Deray à la fin de l'année en cours, ainsi que sur la nouvelle sectorisation scolaire maternelle qui en découlera. La sectorisation scolaire élémentaire, validée par le Conseil municipal du 17 décembre 2020, reste pour sa part inchangée.

Je vous remercie.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Madame Bâï-Audrey ACHIDI-MARTIANO demande à quoi est due la baisse des effectifs et si l'École privée souffre du même phénomène.

Il est répondu qu'il s'agit principalement des conséquences de la baisse de la natalité, malheureusement un phénomène national qui n'épargne pas les Hauts-de-Seine, Boulogne-Billancourt étant la huitième commune du département à fermer une école. Aucune fermeture d'école privée n'est prévue, mais les listes d'attentes s'amenuisent.

Pauline RAPILLY-FERNIOT demande ce que deviendra le bâtiment. Il est répondu qu'une réflexion est en cours sur l'avenir de ces locaux.

Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci.

Y a-t-il des questions sur la fermeture de l'école ?

Mme Judith SHAN.- Monsieur le Maire, chers collègues, j'ai deux questions à propos des raisons qui nous conduisent aujourd'hui à prendre cette décision.

En premier lieu, je pense que nul ici n'ignore une situation qui semble se confirmer d'année en année – vous venez de le préciser – de perte des effectifs des écoles de notre ville.

J'ai le souvenir d'ex-présidente d'une union locale d'association de parents d'élèves et d'un nombre d'élèves alors supérieur à 11 000 pour le primaire et rien que pour les établissements publics de la Ville ; c'était il y a 15 ans. Il est aujourd'hui inférieur à 6 300. C'est un ordre de grandeur que l'on pourrait qualifier de moitié.

Boulogne-Billancourt n'est plus la ville des familles, ce que corroborent les chiffres de l'Insee de 2020 selon lesquels 25 % des Boulonnais sont des ménages d'une seule personne et parmi les familles – famille signifiant simplement deux personnes au sens de l'Insee –, 46 % n'ont pas d'enfant. Ces chiffres proviennent des tableaux FAM T1 et T2 que vous avez en accès libre et qui révélaient déjà en 2020 une tendance à la baisse par rapport aux recensements précédents.

Cependant, il y a juste un an, en décembre 2022, la Municipalité a rassuré les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle Jacques Deray en formulant de son côté l'espérance de pouvoir y rouvrir jusqu'à deux classes à la suite des livraisons des trois opérations immobilières se situant à proximité, qui totalisent 250 logements, ce qui nous conduisait à maintenir l'activité de cette école. Il y avait alors, il y a un an, 80 élèves répartis sur 3 classes. Or, dans le semestre qui a suivi, six demandes de dérogation visant à intégrer cette maternelle ont été refusées. L'effectif à la rentrée 2023 est alors tombé à 74, toujours pour 3 classes, ce qui fait un effectif moyen par classe de 24,6 élèves, qui aurait donc été de 26,6 avec l'acceptation des dérogations qui, bien souvent, sont formulées par des familles ayant besoin de ces « coups de pouce organisationnels », surtout lorsqu'il s'agit de classe maternelle.

Pour la rentrée 2024, il n'est pas possible d'avoir une évaluation des effectifs, car les inscriptions dans cette école ont tout simplement été rendues impossibles depuis le 15 janvier, soit avant que nous ne prenions de décision ce soir. Je le souligne parce que je n'imagine pas que nous nous réunissons ici pour rien.

Voici mes deux questions : quels éléments nouveaux depuis décembre 2022 ont conduit successivement à refuser ces dérogations puis à clore les inscriptions le mois dernier ? Sachant qu'en matière de prospective, les fiches des promoteurs renseignées lors des réservations ne le sont que de manière superficielle – je le dis pour l'avoir vécu. D'ailleurs, nous en avons fait l'expérience lors des livraisons successives du Trapèze – vous l'avez aussi évoqué à l'instant, Monsieur le Maire – et par ailleurs, les bailleurs sociaux ne peuvent absolument pas se prononcer sur une population type tant que les Commissions d'attribution de logements ne sont pas réunies, et ce, postérieurement à des livraisons. Première question, donc : qu'est-ce qui a changé depuis décembre 2022 ?

Deuxième question : à partir de quel effectif l'école aurait-elle pu être sauvée pour attendre la rentrée 2025 et sa promesse de nouveaux arrivants ? Une réouverture peut-elle faire partie des options à cet horizon ou à un horizon plus lointain ?

Je ne peux pas m'empêcher de penser que, pour que Boulogne-Billancourt redevienne la ville des familles avec des écoles pleines, il nous faudra ici trouver le levier permettant aux Boulonnais des parcours résidentiels correspondants à leur situation.

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT.- Merci.

Je ne vais pas reprendre, je suis d'accord avec tout ce qu'a dit ma collègue, Judith SHAN. Je comprends bien que ce n'est pas de votre fait, ce n'est pas une volonté de la mairie de fermer des écoles et que la baisse du nombre d'enfants est réelle.

Malgré tout, j'ai tout de même le sentiment qu'un autre choix aurait pu être fait. Comme mentionné dans la délibération elle-même, des programmes immobiliers autour permettent d'espérer l'arrivée de familles avec enfants. J'ai été surprise lorsque j'ai posé la question en Commission des affaires générales et sociales sur la fermeture de cette école. Il a été répondu que c'était aussi une question pédagogique parce qu'avec

peu de classes et si peu d'enfants, ce serait compliqué de faire de la bonne pédagogie ou qu'il manquerait de brassage et que les enfants resteraient entre eux avant de se retrouver dans des primaires avec beaucoup de monde.

Au contraire, de petits effectifs, c'est une chance pour les enfants. Il m'a aussi été dit que c'était « écolo » de fermer cette école, parce que : « Vous comprenez, Mme RAPILLY-FERNIOT, vous qui tenez à l'écologie, un bâtiment entier pour si peu d'enfants, ce n'est pas écolo. » Je rappelle encore une fois que l'écologie n'est pas qu'une question d'émissions de CO₂, de chauffage utilisé ou de bâtiments occupés, mais c'est aussi la question de comment occuper la ville et de bien-être global.

Dans les programmes écologistes, nous voulons aussi moins d'élèves par classe et nous avons une vision de la pédagogie qui implique de plus petits effectifs en nombre de classes. L'écologie n'est pas toujours ce sur quoi il faut renvoyer les décisions qui ne nous plaisent pas. On dit : « C'est punitif, l'écologie. »

Enfin, quoi qu'il en soit, cette école semble faire aujourd'hui le bonheur des parents qui y ont scolarisé leurs enfants. J'en veux pour preuve l'énergie que mettent les mamans – ce sont souvent les mamans, il y a peut-être aussi beaucoup de papas, mais, moi, j'ai vu beaucoup de mamans – pour sauver cette école. Elles ne ménagent pas leurs efforts. Elles ont passé deux heures avec nous dans le public à écouter toutes les délibérations et les débats. C'est intéressant, mais parfois, après une journée de travail, ce n'est pas la grande passion. Cela montre donc aussi un intérêt et un investissement pour sauver cette école.

Les écologistes voteront contre cette délibération, et nous serons aux côtés des familles tant qu'elles estiment que toutes les possibilités alternatives n'ont pas été tentées et envisagées pour sauver leur école à laquelle elles tiennent.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Le dossier de l'école Jacques Deray est ancien. Il n'arrive pas du jour au lendemain, cela fait un moment que les effectifs diminuent sur la ville, comme sur l'ensemble du département. Je rappelle qu'à la rentrée qui a suivi la COVID, l'Académie des Hauts-de-Seine a perdu 5 000 élèves, l'Académie de Paris, 6 000.

Depuis, le déficit du solde migratoire se poursuit. Je l'ai déjà dit ici, ce n'est pas un phénomène spécifique à Boulogne-Billancourt. Un nouvel habitant sur deux est célibataire et arrive essentiellement de Paris. Les familles partent vers le deuxième rideau, un peu plus loin. Et même ce deuxième rideau est touché puisque – cela a été dit dans le rapport –, huit communes ont déjà fermé des écoles : Issy-les-Moulineaux – deuxième ou premier rideau, tout dépend si l'on compare au 15^e – a fermé une école, Meudon, deuxième rideau, Suresnes, deuxième rideau, Rueil, deuxième ou troisième rideau également. C'est un phénomène général dans l'Académie des Hauts-de-Seine et celle de Paris.

Il faut s'adapter à cette situation tout à fait regrettable. Le président de la République a parlé de « réarmement démographique ». Les chiffres à Boulogne-Billancourt sont moins mauvais qu'ailleurs, mais ils ne sont pas bons. Nous avons 1 800 naissances par an en 2015, nous n'en avons que 1 200 aujourd'hui. Nous avons perdu 600 naissances à Boulogne-Billancourt en huit ans.

Nous avons déjà fermé l'école du Forum, parce qu'elle fonctionnait avec trois classes. Monsieur Canet en était le directeur, il est maintenant directeur de l'école Denfert Rochereau. Nous avons transformé cette école en Maison de la Planète. Voilà pour vous rassurer, Madame Rapilly-Ferniot, sur l'avenir de ces bâtiments.

Nous avons également dû fermer la maternelle des Papillons il y a quelques années ; elle accueille aujourd'hui notre Centre municipal d'Esport. La libération de ces bâtiments permet des activités tout à fait porteuses et d'avenir.

Nous avons suivi la situation plus précisément de Jacques Deray. Des projets immobiliers sont en effet prévus à court et moyen terme, mais les attributions des logements, notamment dans le secteur social, ne permettront pas d'augmenter les effectifs de façon significative.

Madame SHAN, vous attaquez sur le fait que Boulogne-Billancourt n'est plus la ville des familles. Je rappelle que depuis que je suis maire, je me suis battu auprès des bailleurs sociaux et des promoteurs pour

faire de grands logements pour accueillir des familles. 50 % des demandeurs de logements sociaux dans les Hauts-de-Seine demandent des deux-pièces, un sur deux ! Lors de notre entretien avec la préfecture en compagnie de Marie-Laure GODIN, la directrice de la DRIHL nous a demandé de faire des studios et deux-pièces à Boulogne-Billancourt. J'ai répondu : « Non. Je veux continuer à faire des grands logements. » Ainsi, quelques années après avoir construit des grands logements – et Christine LAVARDE dépose chaque année un amendement au Sénat sur la prise en compte des surfaces des logements sociaux construits et non l'unité de logement –, nous sommes à 15,60 % de logements sociaux. Si nous n'avions fait que des studios, nous serions à 30 %, et nous ne payerions pas d'amende. Nous serions même au-delà du plafond légal.

On ne peut pas vouloir tout et son contraire. Il faut savoir s'adapter aux situations notamment aux demandes de densification de l'État. Je suis très heureux qu'hier, la Commission permanente de la région ait rejeté le SRHH, le schéma régional qui allait nous imposer n'importe quoi à GPSO, notamment la fameuse TOL, la Territorialisation de l'offre de logements, totalement inadaptée à GPSO.

Parce que là aussi, Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, on nous demande de faire des logements, mais on nous demande, en même temps, de préserver la nature. Comment fait-on ? Le jour où vous accepterez les tours, Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, nous pourrons satisfaire tout le monde. Nous pourrons satisfaire les demandes du gouvernement et la protection de la planète. Mais vous considérez que les tours sont énergivores, vous êtes contre. Je ne sais pas faire. Nous passons notre temps à le dire. Nous le verrons dans le PLUi de GPSO que nous arrêterons jeudi prochain. Nous évoquerons tout cela à GPSO ; c'est très contradictoire.

Pour en venir à l'école, nous avons réalisé toutes les études nécessaires, Madame SHAN, depuis un moment, avec l'Éducation nationale. Maintenir trois, quatre ou cinq classes, ce n'est pas uniquement un problème de quelques dérogations. Si vous acceptez cinq ou six dérogations ici, vous aboutirez à la fermeture de classes dans une autre école. Le problème n'est pas là. Aucun avantage à déplacer le problème sur d'autres écoles.

Nous subirons six fermetures de classes à Boulogne-Billancourt cette année. Nous ne nous en sortons pas trop mal. Dans le département, des fermetures de classes sont prévues en nombre très important. Si nous ne fermons pas cette école, nous aurons d'autres écoles qui seront mises en danger. D'ailleurs, je vous informe que l'école des Peupliers – je parle en toute transparence – se retrouvera avec trois classes l'année prochaine. Nous essayons de voir pour la sauver, mais le même problème se posera probablement.

Vous avez raison, Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, lorsque nous avons reçu les représentants des parents d'élèves des fédérations et de l'école, nous étions accompagnés par le directeur académique adjoint, M. Emmanuel NEIL qui a expliqué aux parents d'élèves qu'il avait été dans sa vie directeur d'une école maternelle de trois classes. C'est un élément que je n'avais pas intégré, mais il a dit qu'une école maternelle de trois classes limitait le champ des projets pédagogiques possibles et entraînait des difficultés quotidiennes. Sur les trois enseignants, quand l'un d'entre eux est malade, l'école est paralysée. Dans une école de six ou sept classes, ce n'est pas le cas. Il a parlé du brassage pédagogique, de la préparation. Un enfant qui passe de la maternelle dans une école de trois classes au CP dans une école d'une dizaine ou une quinzaine de classes, c'est un choc qui s'ajoute à celui de passer de la grande section de maternelle au CP. Imaginez comment l'enfant fait pour supporter ce changement de trop grande ampleur. Ces arguments s'entendent.

Également sur le plan de la fonctionnalité municipale, c'est important. Boulogne-Billancourt, c'est 618 hectares. Quand nous avons déplacé les parents d'élèves de Forum à Castéja, cela n'a pas été la révolution, ni quand nous avons fermé l'école des Papillons pour répartir les enfants vers le Vieux Pont ou la maternelle Seine. Les trois écoles à proximité seront tout à fait capables d'accueillir les 70 enfants concernés.

Je comprends l'émotion. Je la comprends parfaitement. Fermer une école, effectivement, ce n'est pas un bon signal. La réalité est là. Nous en avons beaucoup parlé avec l'Éducation nationale. C'est une décision conjointe. Le préfet nous a adressé la lettre de confirmation de la fermeture de l'école. *A priori*, nous ne pouvons pas faire autrement. Nous accompagnerons les familles et nous verrons comment cela va se passer.

Cela fait déjà deux ans que l'école fonctionne à trois classes. C'est un leurre de croire qu'au fil du temps, le nombre de naissances sera suffisant à Boulogne-Billancourt, et que nous aurons des projets immobiliers. Nous sommes en pleine crise immobilière, aucun logement ne se vend, cela se constate dans les DMTO et cela va perdurer. Ce n'est pas en 2024 que la crise du logement se règlera, c'est sûr et certain, cela prendra plus de temps. Vous parlez de 2025, Madame SHAN, mais qu'est-ce qui nous dit que ce ne sera pas 2026 ou 2027 ?

Il faut donc prendre des mesures d'accompagnement des familles, ce que nous faisons. La direction de l'éducation est réputée pour cela. Elle prend le temps avec chaque famille pour enregistrer les inscriptions et expliquer la situation. Nous ne pouvons pas remettre en cause la sectorisation à tout bout de champ. Derrière ces sectorisations, il y a des enseignants, des gens qui s'engagent dans un métier. Impossible de changer d'enseignants chaque année pour chaque modification du nombre de classes. Cela stabilise les équipes éducatives. Elles ont besoin de se projeter dans le temps. Impossible de vivre sous la menace d'une fermeture.

Regardez le nombre de directrices qui se sont succédées dans l'école depuis le départ de notre directrice : la directrice par intérim est maintenant institutrice, une nouvelle directrice arrive, trois directrices en trois ans. Je veux bien faire un tableau idyllique, c'est une école merveilleuse parce que les enseignants se donnent beaucoup, mais on ne se projette pas dans l'avenir. Ce n'est satisfaisant ni pour les enseignants, les enfants, ni pour les parents. Ce n'est pas un moment facile, je le reconnais et je regrette d'être obligé d'en arriver à cette décision.

Nous ferons tout pour rester la ville exemplaire des familles. Nous le faisons pour les crèches. Nous sommes la seule grande ville de France à avoir un taux d'accueil de crèche de 64 %, malgré la crise RH que nous traversons. Espérons que ces enfants de crèche iront en maternelle un jour. Nous ne sommes pas dans le désert à Boulogne-Billancourt. Il y a trois écoles autour de celle-ci.

Je comprends l'émotion, mais il faut prendre nos responsabilités en tant qu'élus.

Je mets aux voix cette délibération.

(Il est procédé au vote.)

La délibération n° 15 est adoptée à la majorité, les élus Social-Écologie s'abstenant et les élus Les Écologistes votant contre.

16. Contrats de parrainage olympique et paralympique - JO de Paris 2024

Mme Armelle GENDARME, Maire-adjoint, rapporteur. - Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous sommes à 176 jours des Jeux olympiques et à 209 des paralympiques.

Dans moins de six mois, les meilleurs athlètes de plus de 200 pays se donneront rendez-vous à Paris et dans toute la France. Des athlètes licenciés au sein d'un club boulonnais ou résidant dans notre commune font tout pour y figurer. À ce jour, deux sont sélectionnés dans la section judo de l'ACBB, Sarah-Léonie CYSIQUE, titulaire et Romain VALADIER-PICARD, remplaçant. D'autres sportifs boulonnais seront désignés et les rejoindront pour les deux compétitions olympiques.

Leur participation nécessite un important investissement humain et financier avec des déplacements, des stages d'entraînement, des compétitions, l'achat de matériel sportif et des frais liés à l'encadrement (kiné, préparation physique et mentale).

Consciente de tous ces efforts, la Ville les accompagne d'ores et déjà par la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité, par le versement de primes au résultat ou par le soutien financier ou logistique qu'elle alloue au tissu associatif local.

La commune souhaite désormais mettre en place une opération complémentaire destinée à soutenir ces sportifs en vue de la préparation des JOP de 2024. Elle propose donc au travers d'un contrat de parrainage olympique et paralympique d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 5 000 euros à chaque sportif sélectionné qui s'engagera en contrepartie à participer à des manifestations municipales de promotion de

l'activité physique et sportive, comme c'est déjà le cas. Citons par exemple La Semaine olympique et paralympique, La Journée de la mobilité, Le Forum de rentrée, pendant lesquels nos sportifs s'engagent, notamment auprès du jeune public.

Je vous remercie.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Merci Madame GENDARME.

Avis de la Commission des affaires générales et sociales.

Mme ROUZIC-RIBES, rapporteur de la Commission des affaires générales et sociales.- Avis favorable à l'unanimité, Pauline RAPILLY-FERNIOT s'abstenant.

M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire.- Avis de la Commission des finances et des affaires économiques.

M. MARGUERAT, rapporteur de la Commission des finances et des affaires économiques.- Avis favorable à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Merci. Il n'y a pas de questions sur cette délibération ?

La délibération n° 16 est adoptée à l'unanimité.

M. Pierre-Christophe BAGUET.- Nous avons un rendez-vous cette semaine. Dans le cadre des Jeux olympiques, l'Éducation nationale a organisé un relais de ville en ville, avec un vase en céramique de Sèvres réalisé pour les Jeux olympiques, Top 92. Nous l'avons reçu de la ville de Puteaux la semaine dernière, nous le transmettons à la ville de Saint-Cloud samedi matin sur un bateau.

Je vous rappelle la date du prochain Conseil municipal : jeudi 21 mars 2024.

Merci. La séance est levée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. BAGUET lève la séance à 20 heures 25.